

Objet : Rapport d'activités pour l'année 2009-2010

RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2009/2010

I. ACTIONS MENEES AU COLLEGE

A) Classe de 6°

Classe créée en partenariat avec le CM2 de Madame ***, L'objectif est d'établir un cycle d'adaptation comprenant à la fois le CM2 et la 6^{ème} afin d'assurer une entrée satisfaisante des élèves dans les apprentissages et la vie du collège. Cela implique de considérer le CM2 comme un niveau à cheval entre le cycle 3 et le cycle d'adaptation à l'instar de la grande section qui est à la fois placée sur le cycle 1 et le cycle 2.

Dans ce cadre, mes missions sont diverses :

- ✓ Assurer les cours de français en co-intervention avec Mademoiselle ***, cette dernière étant garante de l'application en bonne et due forme des programmes du collège. Dans ce cadre, ma mission se situe surtout sur un plan pédagogique dans l'organisation des modalités de travail, de l'évaluation par compétences, l'exploitation des évaluations 6° grâce à des groupes de besoins, le suivi des cahiers (soin, orthographe...), le suivi des PPRE. Sur le plan didactique, nous préparons les séances ensemble.
- ✓ Assurer les cours de mathématiques en co-intervention avec Madame *** sur le même modèle que les cours de français.
- ✓ Etudes dirigées. Deux fois par semaine, j'assure les études dirigées des élèves des 6°1 en partenariat avec Monsieur *** (professeur principal).
- ✓ Cours d'Aide au Travail Personnalisé (ATP). Ces cours sont dispensés en partenariat avec les professeurs de français et de mathématiques. Je dirige plus particulièrement un module de méthodologie dont les objectifs sont d'apprendre à maîtriser les compétences transversales en terme d'organisation, d'apprentissage des leçons, de compréhension ou de rédaction.

B) Aide aux Projets Personnalisés (APP)

Cette structure est ouverte chaque jour de 16H30 à 18H00 et permet d'apporter une aide individualisée aux élèves sur le temps périscolaire. Ces interventions reposent sur un contrat passé entre le professeur principal de la classe et l'élève. Mais tout élève est invité à y venir sur la base du volontariat. Dans ce cadre, je suis chargé d'apporter toutes mes compétences aux élèves afin de venir étayer la charge de travail des assistants pédagogiques.

C) Coordination des assistants pédagogiques

Ma mission m'incombe également d'être un coordonnateur et un référent « de terrain » pour les assistants pédagogiques du réseau.

En ce sens, je réponds aux demandes des enseignants qui sollicitent un assistant pédagogique et le leur attribue en fonction de sa disponibilité et de son profil.

Par ailleurs, je suis leur interlocuteur privilégié en cas de questions d'ordre pédagogique.

II. ACTIONS MENEES À L'ECOLE ELEMENTAIRE

A) Ateliers de lecture au CE1

Dans ce cadre, les élèves sont divisés en groupes de besoins et je m'occupe d'un groupe d'élèves dont les compétences en lecture sont assurées.

Ces ateliers sont répartis en trois séances hebdomadaires : le lundi, le mardi et le jeudi de 8H30 à 9H30. L'objectif est essentiellement de travailler sur la compréhension.

B) Ateliers de remédiation CM2

Suite aux résultats catastrophiques des CM2 aux évaluations nationales dans notre réseau, nous avons mis en place, en accord avec Madame **** (Principale) , des groupes de besoins destinés à retravailler les compétences les moins acquises par les élèves, à raison de deux séances d'1h30 par semaine.

III. ANALYSE

A) Classe de 6°

En raison des contraintes d'emploi du temps du collège et de l'école élémentaire, la co-intervention en français n'a pas pu s'effectuer en bonne et due forme. En effet, n'étant pas aligné sur toutes les heures de français, la co-intervention n'a pas été aussi efficace qu'elle a pu l'être les autres années. Le fait de manquer des séances crée des disparités dans la continuité du suivi des élèves, l'évaluation par compétence des élèves, la préparation commune des cours et le naturel spontané de la co-intervention entre enseignants. D'autant que l'enseignante de français était nouvelle au collège et qu'elle n'avait jamais travaillé de cette façon.

En revanche, la co-intervention en mathématiques, désormais rôdée avec l'enseignante, a très bien fonctionné. Les rôles se chevauchent et chacun vient en complément de l'autre dans tous les domaines pédagogiques afin de créer un enseignement optimal.

Par ailleurs, suivre les études dirigées en partenariat avec le professeur principal crée, sans équivoque, une continuité efficace dans les apprentissages des élèves. D'une part parce que les élèves ont affaire à deux véritables enseignants et d'autre part parce que ces enseignants assistent à leur progression tout au long de l'année.

En ce qui concerne les ATP, une fois de plus, le travail de méthodologie prévu initialement n'a pu être maintenu, en raison d'un mauvais alignement des heures et in extenso, à la difficulté de l'enseignante à gérer une « double casquette », dans des contraintes de respect des programmes déjà très lourdes.

B) Aide aux Projets Personnalisés (APP)

L' APP ayant été déplacé de 15h30 à 17h30, je n'ai pas pu y participer à mesure de ce que j'aurais aimé. En effet, ces horaires étaient peu compatibles avec mon emploi du temps et je ne pouvais y participer qu'à raison de 2h par semaine.

C) Coordination des assistants pédagogiques

Tout d'abord, je note que les assistants pédagogiques de cette année ont démontré de réelles compétences et une véritable motivation en travaillant dans ce réseau.

Pourtant, se faire une place au sein du réseau en tant qu'assistant pédagogique n'est pas évident. Ils sont souvent mal identifiés par les élèves et les enseignants.

De plus, le manque d'expérience pédagogique de certains ne permet pas toujours de répondre favorablement à la demande des élèves.

Par ailleurs, leur jeune âge n'aide pas à asseoir leur autorité.

Enfin, leurs contraintes scolaires couplées à mes propres contraintes ont rendu les réunions en groupe entier éparses cette année et, de ce fait, la cohésion du groupe fut plus difficile à créer. De même, leurs emploi du temps étudiants respectifs rendent l'optimisation de leur temps de présence difficile.

D) Ateliers de lecture au CE1

Axer la majeure partie de mon travail sur la compréhension m'a permis de m'aventurer vers des techniques pédagogiques que je n'avais pas encore testées, afin d'éviter au maximum les questions de texte classiques. Notamment, j'ai utilisé la méthode des « enfants conteurs », technique très efficace pour travailler l'oral et valider la compréhension des élèves.

La coordination avec l'équipe de professeur des écoles se déroule avec harmonie.

E) Ateliers de remédiation CM2

La première session ne s'est pas déroulée dans de bonnes conditions en raison d'absences intempestives de différents professeurs (moi y compris) pour maladie ou réunion. En plus, de part le profil comportemental très difficile des élèves de cette année, les groupes de 15 ou 16 élèves étaient encore trop chargés pour être efficaces.

La seconde session fut plus concluante. Un groupe de 2 assistants pédagogiques ayant pris un groupe d'élèves sans difficultés particulières, nous avons pu alléger les groupes et enseigner dans de meilleures conditions.

En outre, il est à noter que les groupes constitués n'ont pas véritablement été des groupes de besoins. En effet, l'incompatibilité des caractères de certains élèves ajoutée au fait que les items travaillés étaient échoués par la quasi-totalité des élèves, ne nous a pas permis de constituer de réels groupes de niveaux. Sauf, peut-être, pour le groupe des assistants pédagogiques qui avaient les meilleurs.

IV. PERSPECTIVES D'AMELIORATION

A) Classe de 6°

Pour une efficacité optimale de la co-intervention, il faut absolument que je sois aligné sur toutes les heures de français, de mathématiques, d'ATP et d'études dirigées de la 6^{ème} à projet. Cependant, si la coordination de ce projet m'incombe l'an prochain, il est bien évident que je ne pourrai pas m'investir dans tous les champs comme je l'ai fait les années précédentes. En ce sens, il pourrait être intéressant de passer à une co-intervention avec un assistant pédagogique qui serait affecté à la classe. Dans ce cas, je pourrai m'attacher au travail de fond comme, par exemple, assurer l'efficacité du travail par compétences ou établir des PPRE.

En ce qui concerne les études dirigées, je pense que pour qu'elles soient efficaces, il faut au moins un professeur de la classe (le professeur principal de préférence) responsable pédagogique et moi-même ou l'assistant pédagogique référent de la classe pour assurer la continuité des apprentissages.

Ensuite, je pense que les ATP peuvent être menés de 2 façons différentes :

Soit on fait une progression commune CM2/6^{ème} pour travailler des compétences méthodologiques transversales d'organisation, de compréhension ...

Soit on travaille par groupes de besoins en français et en mathématiques, en fonction des compétences évaluées par rapport aux évaluations CM2.

Il est à noter que dans le cadre du projet CM2/6^{ème} de l'an prochain, les deux sont possibles conjointement.

B) Aide aux Projets Personnalisés (APP)

Pour ces ateliers je propose deux choses :

Tout d'abord, je pense qu'il ne faut plus que l'atelier journal ait lieu conjointement avec l'APP car cela crée trop de brouhaha et de dispersion. Je pense qu'il faut que le comité de rédaction du journal se réunisse dans une autre salle, peut-être en salle informatique ? De même, pour des raisons d'économies, je propose plutôt de remettre à jour le site du collègue plutôt que de faire un tirage papier. Eventuellement nous pourrions peut-être nous permettre de tirer le « best of » des articles en fin d'année.

Quant à l'APP, il serait souhaitable d'éviter désormais que les élèves viennent y faire leurs devoirs, ceci étant de la responsabilité des études dirigées. Par contre, je propose que la salle 205 devienne une plateforme propice à travailler les PPRE. Si chaque élève venait avec un PPRE, nous pourrions le suivre durant une période déterminée de manière précise et efficace. Pour cela il faut que les PPRE soient formalisés au collège.

C) Coordination des assistants pédagogiques

Afin d'améliorer la prise en charge des assistants pédagogiques, je propose tout d'abord un temps de décharge plus long pour leur coordination. Il est bien évident qu'à raison d'une heure par semaine, il n'est pas possible de les encadrer et de les accompagner efficacement.

D'autre part, je pense que le fait de les appeler et de les répertorier par leur prénom dans tous les listings, ou bien se laisser tutoyer par les élèves n'aide pas à ce que les élèves les reconnaissent comme référents pédagogiques légitimes.

D) Ateliers de lecture au CE1

Pour ma part, je persiste à penser que vouloir à tout prix étudier les mêmes œuvres pour tous les groupes en vue d'un référentiel commun est une erreur. Pour avoir eu cette année le meilleur groupe et l'an passé le plus faible, nous nous rendons bien compte que toutes les œuvres ne peuvent être étudiées par tous les groupes. Certaines sont beaucoup trop difficiles, d'autres beaucoup trop simples en fonction du groupe que l'on a. Je proposerais donc plutôt que chacun travaille sur un ensemble d'albums différents en fonction du groupe qu'il a. D'ailleurs, cela n'empêche pas de s'entendre sur deux ou trois œuvres à étudier en commun pendant l'année.